



Force de proposition L'UNSA revendique

Paris, le 16 04 2015



La Commission Professionnelle Centrale Matériel & Traction du 16 avril s'est déroulée sur des échanges « électriques », notamment sur les nombreux points abordés dans notre déclaration commune avec l'équipe du Matériel UNSA.

La délégation de l'UNSA-Ferroviaire a quitté cette CPC M/T tout comme l'ensemble des OS. Effectivement, nous n'acceptons pas la décision de la Direction de « supprimer » le Technicentre de Romilly avec la une conséquence directe : la disparition de 330 emplois.

✓ **Déshuntage** : l'UNSA a exigé-et obtenu auprès de la Direction, la création d'un **Groupe de Travail** sur le sujet du « déshuntage ». Il sera composé d'experts de l'Infra, du Matériel, de la Traction et sera le plus « transparent possible ». Il devra traiter des séries d'Engins Moteurs tels que la série des X73500 ect. Sans attendre, l'UNSA a également demandé à consulter les rapports de la commission de shuntages. Au titre d'un danger grave et imminent, nous réclamons des actions précises, rapides et surtout concrètes.

Néanmoins l'UNSA-Ferroviaire s'interroge sur les responsabilités du constructeur dans ce dossier, et se demande qui va payer l'addition ?

✓ **Repos Compensateur RG** : faisant suite à notre DCI auprès de la Direction Fret DFCE, l'UNSA a posé des questions sur l'appartenance du RG acquis. Le DRH de la Traction a été très clair : « le RG acquis appartient à l'agent et non à l'employeur qui peut proposer de le placer avec son accord sur un SU (Sans utilisation) »

✓ **Campagne d'accompagnement par les CTT** : la Direction de la Traction concède quelle sera réalisée au détriment d'autres tâches de production, hors sécurité.

L'UNSA-Ferroviaire agit de façon pragmatique pour les intérêts des tous agents des métiers de la Traction.

Le syndicalisme en positif...

